

► NOUVEAUX PROFILS

Transatlantique Conviction Modéré est proposé à l'investisseur dont la propension au risque est faible, et qui tolère une volatilité limitée de son rendement d'une année sur l'autre. Cette stratégie d'investissement a pour objectif principal la préservation du capital à long terme, voire la perception de revenus. La durée minimale de placement conseillée est de 4 ans.
Bornes actions : 0% - 20%



Transatlantique Conviction Patrimoine est proposé à l'investisseur dont la propension au risque est moyenne et qui accepte de subir des fluctuations de rendement de son capital. Cette stratégie d'investissement a pour objectif principal la recherche d'une croissance modérée à long terme, en respectant une répartition sectorielle et géographique des risques. La durée minimale de placement conseillée est de 6 ans.
Bornes actions : 20% - 60%



Transatlantique Conviction Croissance est proposé à l'investisseur dont la propension au risque est forte et qui est en mesure de subir des fluctuations importantes de son capital à court et à moyen terme, correspondant à une prise de risques importante. Cette stratégie d'investissement a pour objectif principal la croissance du capital sur le long terme. La durée minimale de placement conseillée est supérieure à 8 ans.
Bornes actions : 50% - 100%



Transatlantique Conviction PEA est proposé à l'investisseur dont la propension de risque est forte, et qui est en mesure de subir des fluctuations importantes de son capital. Cette stratégie d'investissement a pour objectif une croissance du capital à long terme. Cette orientation de gestion convient à l'investisseur désirant bénéficier des avantages du Plan d'Épargne en Actions et de la gestion sous mandat. La durée minimale de placement conseillée est de 8 ans.
Bornes actions : 50% - 100%



Les différentes orientations de gestion proposées ci-dessus ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental et/ou sociétal.